



Réunion extraordinaire

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD**

**Le 20 mars 2012
à 18 h**

PRÉSENCES :

Paul Dumont, Président
Laurent Bolduc, Vice-président (par vidéo-conférence)
Kevin Bell, Conseiller
Karen Doucet, Conseillère
Nathalie Lachance, Conseillère
Nicole Lorrain, Conseillère (par téléphone)
Ginette Martel, Conseillère

Henri Lemire, Directeur général
Josée Devaney, Secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

058-11-12 Nathalie Lachance propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 20 mars 2012.

ADOPTÉE



Réunion extraordinaire

Le 20 mars 2012

ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR LA NOUVELLE ÉCOLE LA PRAIRIE

059-11-12 Attendu que le *Regional Red Deer Planning Study* établit que la décision du choix d'un site pour construire la nouvelle école La Prairie revient au Conseil;

Attendu que la ville de Red Deer n'a pas un seul site désigné pour une école secondaire avec services utilitaires;

Attendu que les administrateurs des partenaires du *Red Deer Joint Use Agreement* s'étaient entendus sur la convenance du site Aspen Ridge pour la construction de la nouvelle école La Prairie;

Attendu que le refus de la ville de modifier le *East Hill Area Structure Plan* peut empêcher la construction d'être incluse dans le projet P3, exclusion qui risque de empêcher le Conseil scolaire de bénéficier des économies d'échelle et des services d'entretien pour les prochaines 30 années qui sont reliés au P3 et peut potentiellement retarder l'ouverture de la nouvelle école prévue pour septembre 2014;

Attendu que le 19 mars 2012, le conseil municipal de Red Deer a rejeté la demande du Centre-Nord pour le site Aspen Ridge, Nicole Lorrain propose que le Conseil confirme sa demande pour un site approprié avec services utilitaires pour une école maternelle à 12 et sujet aux engagements légaux et financiers suivants de la ville de Red Deer :

1. Obtention d'un terrain de soccer de classe « A ».
2. Échange de terrain, si nécessaire, pour permettre la construction d'un terrain de soccer et autres installations.
3. Transfert du bail de Kinsmen au Conseil ou signature d'un bail à long terme.
4. Entretien du terrain de soccer et du terrain de jeux selon les termes de l'entente de *Joint Use*.
5. Déménagement du terrain de jeux actuel.
6. Élimination d'une patinoire.
7. Relocalisation d'une patinoire et installation d'une surface à usage multiple.
8. Démolition de l'édifice Kinsmen.
9. Fourniture d'espace pour la période de construction pour la gestion du projet et l'entreposage de matériel.
10. Prolongation, si nécessaire, de la période de restauration du site de l'école actuelle.

11. Remise de la construction d'un nouveau centre communautaire jusqu'à ce qu'une évaluation approfondie du site et des besoins soit complétée pour nous assurer que le site n'est pas surtaxé (accès pourrait être fourni à l'école en vertu de l'entente de *Joint Use*).
12. Développement conjoint avec le Conseil et Alberta Infrastructure d'un concept révisé pour Kin Canyon.
13. Confirmation que les deux classes modulaires pourront être partiellement installées sur le terrain de la ville.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA RÉUNION

060-11-12 Ginette Martel propose la levée de la réunion à 19h.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire-trésorière

P:\WINWORD\REUNCONSEIL\PV\2011-2012\FVP20120320-extra.doc